

Le programme du 15-Août dévoilé



Les organisateurs préparent une journée mémorable.

La tradition veut que le 15 août soit une grande fête au village. Tout le monde attend ce jour où la joie et la bonne humeur règnent de toute part.

Cette année, les grilles du pucier (sans réservation) ouvriront dès 6 h du matin. Entre 250 et 300 camelots sont attendus. L'animation musicale sera assurée toute la journée par Laurence et Daniel, des habitués. Alors qu'une restauration rapide sera disponible sur place, le concours de pétanque commencera à 14 heures, avec des inscriptions avant 13 h 30. Prévoir bob ou casquette.

La buvette sera tenue par les rugbyemen : avec café le matin et boissons fraîches tout au long de la journée. Pour agrémenter la journée des enfants mais aussi des plus grands, des jeux gratuits seront à disposition.

Les Georges Antonin seront également de la fête. Cette association aime transmettre les traditions et les savoir-faire ancestraux.

Le soir, un délicieux repas ravioles sera proposé à partir de 19 h 30, sur réservation. Après ce repas qui s'annonce d'ores et déjà convivial, tous les convives profiteront du feu d'artifice, tiré à 22 h 30 au complexe sportif. La municipalité se réjouit du retour de cette animation, qui apporte un véritable engouement.

Cette fête du 15 août demande beaucoup de préparation en amont. Et le jour même, dès 5 h du matin, l'équipe sera en place. Ils dormiront peu car le lendemain de la fête, ils devront ranger et nettoyer le site. Les extérieurs sont souvent jonchés de détritux, alors même que des poubelles sont placées un peu partout. Mais peu importe, le comité des fêtes et les rugbyemen seront là avec leur sourire pour vous faire passer une excellente journée du 15 août.

La bibliothèque Croqu'livres prépare son planning



Elia-Reine est responsable de la bibliothèque Croqu'livres.

La rentrée se rapproche doucement. Pour l'occasion, à Brézins, la bibliothèque Croqu'livres prépare activement son planning. Des thèmes variés seront au rendez-vous Elia-Reine, responsable de la bibliothèque municipale Croqu'livres à Brézins, a commencé à faire son planning pour les bébés lecteurs de 3 mois à 3 ans avec leurs parents, grands-parents ou les nounous.

Des thèmes très différents sont prévus. Le mercredi 11 septembre, à 9 h 15 une séance sur les doudous devrait ravir les petits. La matinée du mercredi 16 octobre sera consacrée à des histoires sur Halloween, dès 9 h 15. Les petits fantômes seront-ils au rendez-vous ?

Les animations se poursuivront samedi 16 novembre avec de belles histoires sur la forêt dès 9 h 15. Le mercredi 18 décembre un programme féerique est organisé, sur le thème de Noël, de quoi passer un agréable moment avec peut-être le père Noël. La séance débutera à 9 h 15.

Deux dates sont retenues pour les adultes avec le bib café : le 28 septembre et le 14 décembre à 10 heures. Les personnes pourront découvrir les nouveautés, partager leurs lectures, échanger ou simplement écouter autour d'un bon café ou thé.

Tous ces rendez-vous sont gratuits et sans inscription, il suffit d'être à l'heure. Renseignement auprès de la bibliothèque au 04 76 35 39 76.

La mairie flambant neuve sera inaugurée le 13 septembre

Alors que l'inauguration de la nouvelle mairie devait se faire début juillet, l'agenda politique national a quelque peu bousculé l'ordre des choses. Une nouvelle date a été trouvée : le 13 septembre. Ce sera l'occasion de découvrir les nouvelles fonctionnalités qu'offre la mairie.

L'inauguration de la nouvelle mairie aura bien lieu le 13 septembre à 17 h 30. Effectivement, à cause des derniers évènements politiques avec les élections législatives, dont le second tour était le 7 juillet, la date initialement prévue du 6 juillet pour cette inauguration avait dû être repoussée.

L'ancienne mairie datait de 1956, sous le mandat de Désiré Morel. 68 ans plus tard, la commune a évolué, passant de 650 habitants dans les années 60 à 2 300 habitants en 2024. Bien évidemment les normes de sécurité, d'accessibilité, les besoins, tout a changé. Le maire Gilles Gelas et son équipe municipale ont privilégié la construction d'un bâtiment neuf, tout en gardant une partie du patrimoine, à savoir le bâtiment de La Poste et sa façade hétéroclite en pierre et en pisé. Démolir a été un choix difficile et courageux mais le résultat est à la hauteur des attentes des administrés et des élus. L'inauguration d'une mairie est un évènement exceptionnel, et ce chantier restera emblématique pour la commune.

C'est pourquoi Gilles Gelas et l'ensemble des élus convient toute la population brézinoise à l'inauguration de cette nouvelle mairie et de l'agence postale communale. Une fin de journée qui s'annonce festive, avec la présence des services de l'État et des représentants des financeurs (État, Région et Département). Des subventions de leur part qui ont aidé à la réalisation de ce projet de taille.

Une mairie représente une maison commune donc cela montre combien ce vendredi 13 septembre sera un moment de partage. Cette nouvelle mairie offrira de plus grandes possibilités fonctionnelles pour les agents, les élus et toutes les Brézinoises et Brézinois.

Le club de randonnée était de sortie pour une marche au clair de lune



La lune était au rendez-vous pour éclairer tous ces marcheurs.

Mercredi 21 août, les marcheurs du club de randonnée de Brézins avaient rendez-vous avec le soleil et la lune. Une expédition qui fait rêver. Le point de ralliement était sur le parking du Café du col de la Croix de Toutes Aures à 20 heures. Cette idée quelque peu originale vient d'Anne Killi, marcheuse confirmée. Direction les chemins durant plus d'une heure, les 23 marcheurs sont arrivés à la cime d'une crête en direction de La Forteresse. À 20 h 38 exactement, le soleil s'est couché, laissant place à un temps de lecture de poèmes. À 21 h 53 précisément, alors qu'ils avaient le regard fixé dans le ciel obscur, une trace laiteuse est apparue, laissant place à la lune majestueuse, splendide, dans un calme profond. Puis Anne Killi et Geneviève Luc-Pupat ont poussé la chansonnette avec *J'ai demandé à la lune*, repris en chœur. Après ce beau spectacle, retour au parking, la lune étant brillante dans ce ciel nocturne, sa douce lumière a permis aux marcheurs de regagner les véhicules, accompagnés dans ce silence par le doux chant des grillons.

La fête du 15 août a été grandiose

Marianne Bois



Malgré la chaleur autour des fourneaux, les bénévoles avaient le sourire et la frite !

Le Comité des fêtes et le club de rugby du RC Brézins ont respecté la tradition en organisant la grande fête du 15 août qui a attiré une foule de visiteurs tout au long de la journée.

Avec le pucier programmé dès 9 heures, la journée s'annonçait déjà intense à Brézins car il était déjà compliqué de se garer. En effet, nombreux étaient ceux qui avaient fait le déplacement animé par l'envie de chiner l'objet précieux ou la petite bricole qui fera plaisir. Car bien sûr, outre les curieux, il y avait aussi les collectionneurs qui, eux, sont arrivés encore plus tôt, avant même que les cartons ne soient déballés.

Il n'empêche, sur les étals, on pouvait retrouver un peu tout : des affaires de bricolage, des vêtements pour enfants et adultes, beaucoup de jeux ou encore des bibelots anciens. Avec Laurence et Daniel en animation musicale, la bonne humeur était communicative que ce soit sur le pucier, à la buvette ou au stand de restauration rapide. Aux frites, Dominique et Laurette, au barbecue Lili et Gérard. Sans oublier tous les autres, Marcel, Pascale, Gilles, Claudine, Denise aux sandwiches et à la vente des tickets. Certains faisaient la circulation vers l'accès du stade et pouvaient même constater une effervescence. Pour preuve de l'engouement, les forces de l'ordre étaient venues pour essayer de fluidifier la circulation.

Le concours de pétanque a débuté à 14 heures. Les rugbymen, pour la première année, ont assuré : car le RCB gérait la buvette du matin au soir.

Pour agrémenter la journée et afin de contenter tout le monde, des animations étaient présentes. C'est ainsi que les petits pouvaient s'amuser sur des jeux gonflables, admirer un

La fièvre catarrhale inquiète les éleveurs

Dans l'Isère, de plus en plus de troupeaux ovins, caprins et bovins sont touchés par la fièvre catarrhale. Certains éleveurs concernés ont échangé sur ce sujet avec Yannick Neuder, député (LR) de l'Isère, ce samedi 17 août à Brézins.

« On se sent impuissants », souffle Sandrine Gourdain, éleveuse d'ovins à Saint-Siméon-de-Bressieux. Depuis environ deux semaines, son troupeau est lourdement frappé par la fièvre catarrhale. « J'ai perdu environ 20 % de mes bêtes, matin et soir je ramasse des cadavres », s'émeut-elle.

Dans le département, la "maladie de la langue bleue" se propage à grande vitesse. Ce samedi 17 août, Yannick Neuder, député LR de l'Isère et conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, est venu à la rencontre d'une vingtaine d'éleveurs à Brézins. « Je suis venu essayer de comprendre l'ampleur de la maladie », explique-t-il.

Pour le moment, difficile de chiffrer le nombre d'élevages touchés.

« Depuis le 7 août, il y a une explosion des cas en Isère. Ce mercredi [14 août, NDLR], j'avais des chiffres de 31 foyers confirmés et 100 suspicions, mais c'est bien plus, j'ai une dizaine d'appels de personnes concernées par jour », commente Aurore Totsi, directrice du GDS Isère, l'organisation agricole en charge des questions de santé et d'hygiène animale. « Les laboratoires qui peuvent confirmer la maladie sont surchargés et n'ont plus les kits d'analyse nécessaires », explique-t-elle. « Pour ce qui est des décès, l'entreprise d'équarrissage [société qui prend en charge les cadavres d'animaux, NDLR] n'est pas encore passée partout et ne peut donc pas encore donner de chiffres précis ». La société a deux jours ouvrables pour récupérer les cadavres : le jour férié du 15 août et le week-end laissent donc les agriculteurs avec leurs dépouilles sur les bras.

Pour limiter les pertes, la question de la vaccination contre la fièvre catarrhale se pose. Pour Didier Allibe, éleveur de brebis à Brion, « pour celles malades, il est trop tard, elles sont trop faibles pour recevoir le vaccin ». Le coût de l'injection est également une limite. Il fait rapidement le calcul : « On nous parle de vaccins entre 7 et 10 euros l'unité, pour un troupeau de 100 brebis, cela revient minimum à 700 euros ». Pour le moment, il n'y a pas de vaccin gratuit contre la fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8), celle qui touche actuellement le département, contrairement à la FCO-3 qui touche le nord de la France. « S'il n'y a pas d'aides économiques, il y a des agriculteurs qui vont disparaître », poursuit l'éleveur.

Sans solution pour protéger leurs bêtes, les éleveurs s'inquiètent pour leur chiffre d'affaires de l'an prochain. Annaïk Geneste possède des brebis à Valbonnais. Elle a eu sa première perte ce matin. « Je vis de la vente d'agneaux », explique-t-elle. « Si mes brebis meurent de la maladie, je ne pourrai plus rien vendre, mes clients iront voir ailleurs ». Les professionnels espèrent que

Resté ouvert tout l'été, le club des aînés a fait carton plein



Les amoureux de jeux de carte n'ont pas fait de trêve estivale.

Le club des aînés du village est resté ouvert tout l'été, car il n'était pas question de fermer, même un seul jour. Les adeptes de la belotte étaient fidèles chaque semaine tout comme ceux des jeux de société. Entre les jeux de Memory®, ou le Qwirkle®, le Dobble®, le Scrabble® ou encore le Triomino®, l'après-midi passait très vite. Il n'y a que vers 16 heures, au moment du goûter, que les amoureux de cartes daignaient poser leur jeu un petit quart d'heure.

Parmi les prochains rendez-vous du club, le repas "tête de veau" prévu le 24 septembre est reporté au 15 octobre. Il faudra s'inscrire avant le 8 octobre afin de prévenir les cuisiniers. Concernant la journée promotionnelle du 8 octobre, elle débutera à 9 heures avec le repas offert par les organisateurs. Pour cette journée les inscriptions doivent être faites avant le 22 septembre. Pour les personnes qui ne souhaitent pas participer, les jeux de cartes et de société pourront prendre place dès 14 heures. Pour réserver, appeler le 06 08 94 11 88.

L'école de la Fraternité en effervescence



Le 1^{er} adjoint, Jean-David Barbe et le maire Gilles Gelas ont rendu visite aux élèves et aux enseignants. Photo mairie

Ils étaient 208 enfants à effectuer leur rentrée, répartis en neuf classes, entre maternelle et école élémentaire. Chez les plus petits, il était dur de laisser les parents, mais cela n'a pas duré. Christophe Vignon est toujours l'enseignant de CP, alors qu'une nouvelle professeure, M^{me} Vial, est arrivée en élémentaire. La direction des deux écoles est toujours assurée par Laurence Batillat.

Une matinée pour découvrir la toponymie des sites communaux



Trente-cinq personnes ont pris part à cette sortie.

Les Journées européennes du patrimoine ont été avancées dans la commune, en raison des multiples activités prévues le week-end suivant.

Dans le cadre des Journées du patrimoine, une déambulation dans Brézins le Haut avait été organisée le samedi 14 septembre par la commission culturelle, représentée par Frédéric Estienne. Franca Di Nella avait prévu un petit circuit de 3 km, avec un départ chemin du Bessey, autour de la toponymie des lieux.

Ainsi, le mot bessey ne vient pas d'une bosse car autrefois, la plaine de Bièvre n'était qu'une vaste forêt. Autrefois, le mot était employé pour désigner des pâturages. Brézins possède en effet un territoire un peu rectangulaire et demeure une zone agricole, avec 75 % des terres consacrées à cette activité, tant exploitations agricoles que prairies et pâturages.

Le petit groupe a déambulé vers l'ancienne école avec des anecdotes racontées par des anciennes élèves, passant ensuite par le chemin de la Passion, celui de la Marnière, le quartier du Vert ou encore le chemin du Martinet. Outre le nom de l'oiseau, le martinet est également un gros marteau de forge actionné par la force motrice de l'eau et d'une roue à aubes. Le chemin de la Marnière vient sans doute de la marne, une roche argileuse utilisée pour fortifier les champs.

Toutes ces informations ont été fortement appréciées par les 35 participants, qui ont aussi remarqué que le nom du village s'écrit parfois avec accent et parfois sans. L'accent est mis à l'entrée du village mais s'est envolé sur le panneau à la sortie du bourg. Cela en a fait rire plus d'un. La commune est passée de Berziacum à Berzins, Bersins ou Berzine. En 1800, le nom s'écrivait Brézin, sans "s" et au XX^e siècle, un accent a été rajouté.

La nouvelle mairie et l'agence postale communale inaugurées



Un moment d'émotions pour Gilles Gelas, maire, et son équipe municipale, entourés d'élus venus participer à cette inauguration tant attendue.

Dernier épisode d'une longue aventure, l'inauguration officielle de la nouvelle mairie et de l'agence postale communale (APC) a eu lieu ce vendredi 13 septembre.

Une inauguration un vendredi 13 ne peut que porter bonheur ! C'est le jour qui a été choisi pour célébrer la nouvelle mairie et l'agence postale communale (APC), par le maire, Gilles Gelas, heureux de voir ce beau projet aboutir.

C'est en avril 2021, que la décision de démolir la mairie et de conserver la poste avait été prise.

Un pari osé mais réussi. Gilles Gelas avoue être très attaché au patrimoine local et à l'histoire du village mais il faut savoir vivre avec son temps. Le dirigeant du cabinet d'architecte Archicube, Patrice Flamand, a bien compris les attentes de la municipalité.

En décembre 2022, les entreprises étaient choisies et en février 2023, les travaux de

Le chemin de Gey en travaux



Le chantier devrait s'achever fin octobre, si la météo le permet .

Ces derniers temps, le chemin communal nommé chemin du Gey reliant la D 518 qui traverse le bas Brézins et la D 130 qui relie Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs à Saint-Siméon-de-Bressieux en passant par le haut de Brézins, est bien agité.

L'entrée de ce chemin, à Brézins le bas, va subir quelques modifications, à savoir l'enfouissement des lignes électriques sur quelques mètres, pour des raisons de coût. Des trottoirs seront réalisés et des lampadaires sur mât seront installés jusqu'au lotissement le pré Sagnat, alors que deux plateaux surélevés et une chicane seront posés, afin de réduire la vitesse.

Une visite de chantier a eu lieu jeudi 12 septembre, en présence du maire Gilles Gelas, de Didier Roudet, adjoint en charge de la voirie, d'Hervé Richard d'Alp'Etude et de deux employés de l'entreprise Colas, responsable des travaux. Ce chantier est possible grâce aux subventions du conseil départemental et de l'État et devrait s'achever fin octobre.

Les bébés lecteurs font leur rentrée

La bibliothèque organise, pour tous les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou nounous, une nouvelle séance de bébés lecteurs. Elle se tiendra le samedi 21 septembre à 9 h 15, sur le thème des doudous. Un bien vaste programme. Les doudous sont des confidents, qui sèchent les pleurs, qui consolent et qui aident à dormir. Les doudous ont aussi leurs secrets. Ce sont des petites choses indispensables, mais pourquoi doudou s'appelle doudou ? La bibliothécaire Elia-Reine saura trouver les bonnes histoires, celles qui font rêver les petites filles ou les petits garçons. Elia-Reine a un vrai talent de conteuse. Elle arrive par l'intonation de sa voix à capter l'attention des enfants et on peut voir dans leurs yeux des petites étincelles de bonheurs.

La Poste, une longue histoire

À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle mairie, zoom sur l'histoire de La Poste au sein de la commune.

Le 21 avril 2021, après plusieurs débats, des interrogations, des nuits blanches, une décision importante était prise lors d'un conseil municipal : démolir l'ancien bâtiment de la mairie mais de conserver le bâtiment de La Poste pour son patrimoine historique très fort, notamment, avec sa façade hétéroclite où l'on retrouve tous les matériaux nobles du territoire avec la pierre, les galets roulés, les briques, le bois.

Autrefois, dans les années 1930, La Poste était située dans l'angle du grand chemin et de la place de l'église à Brézins le Haut, et servait aussi de café.

Puis la municipalité de l'époque, sous l'impulsion du maire Joseph Trouilloud, a contracté un emprunt en juin 1934 pour acheter un nouveau local pour La Poste, près de la gare à Brézins bas, et ce



90 ans après, La Poste a quelque peu changé de look mais ses façades ont été gardées.

bâtiment est resté quasiment inchangé de 1936 à 2022. Il y avait un appartement à l'étage qui était loué et La Poste occupait tout le rez-de-chaussée.

Depuis 2022, le bureau de Poste est devenu une agence postale communale. Aujourd'hui, cette agence postale communale (APC) juxtapose la nouvelle mairie avec une entrée à l'arrière de la maison

commune, pour bien séparer les deux entités.

Fabienne Scarfo accueille le public tous les matins, du mardi au samedi, de 8 h 30 à 12 h.

Avec la construction de la nouvelle mairie, il fallait conserver La Poste dans son intégralité, pouvoir garder ses façades dans leur jus et intégrer ce nouveau bâtiment d'une manière harmonieuse avec

des matériaux très nobles. Un pari osé mais réussi.

Gilles Gelas, le maire, et son équipe municipale sont ainsi fiers d'offrir aux habitants de Brézins deux entités en un bâtiment à la fois moderne et de qualité, tout en préservant les vestiges du passé. Moderniser sans dénaturer, un objectif atteint pour le plus grand plaisir de tous.

Restructuration de la cantine scolaire



Une réunion constructive et très intéressante.

Une réunion s'est tenue mardi 17 septembre en mairie pour discuter du projet de restructuration de la cantine scolaire. Réunion orchestrée par Gilles Gelas, le maire, avec la deuxième adjointe Valérie Demarcq, en charge des affaires scolaires et périscolaires, et Patrice Flamand, architecte.

En effet, ce bâtiment construit dans les années 90, qui est parfaitement entretenu, mérite quelques adaptations par rapport au fonctionnement de la cantine d'aujourd'hui avec plus 120 élèves qui utilisent ce service chaque jour. À savoir que la cantine avait été faite pour accueillir 50 enfants mais, à ce jour, plus du double des enfants scolarisés à l'école de la fraternité déjeunent à la cantine.

C'est donc parfois compliqué, plusieurs services à table sont nécessaires, et la composition des repas est au centre de toutes les attentions. Car le rôle de la cantine scolaire s'est accru. L'alimentation est essentielle à la croissance et aux capacités d'apprentissage des enfants. La réussite scolaire est ainsi en partie tributaire de l'alimentation des enfants.

Cette réunion en présence du personnel de la cantine scolaire, des services techniques, de la maîtrise d'œuvre, avait pour but de présenter une étude de faisabilité sur l'agrandissement de la cuisine, avec des vestiaires correspondants aux normes pour le personnel. Cette réunion a permis également de revoir l'organisation des livraisons et rafraîchir l'ensemble des salles de restauration.

La commune poursuit son objectif d'avoir des équipements communaux adaptés aux besoins des habitants, avec l'application des normes de sécurité en vigueur, d'accessibilité, sans oublier les économies d'énergie.

Un projet prévu pour 2025 ou 2026 et qui ne pourra se faire que si les subventions des partenaires suivent.

Chats errants : une convention signée avec la fondation 30 millions d'amis



Les élus ont participé au premier conseil dans la nouvelle mairie, dernièrement inaugurée.

Le conseil municipal s'est réuni ce mercredi soir pour la première fois dans la mairie nouvellement inaugurée. Au menu, des conventions pour la mutualisation de la police municipale et la stérilisation des chats errants, entre autres délibérations.

La semaine dernière, l'ordre du jour du conseil municipal a d'abord concerné la mise à jour du règlement intérieur de la cantine et de la garderie et les procédures en cas de défaut de paiement des factures.

D'autre part, l'assemblée a autorisé le maire à signer le renouvellement de la convention de

Les doudous à la bibliothèque



Elia-Reine et les doudous.

Samedi 21 septembre, la bibliothèque Elia-Reine avait rendez-vous avec les très jeunes bambins et leurs parents, grands-parents ou nounous, pour une séance de lecture, autour des doudous. Une séance où les histoires et contes transportent les auditeurs dans un monde de douceur et de tendresse. Les enfants étaient suspendus aux paroles d'Elia-Reine. Une histoire traitait d'une petite fille qui, par un jour de grand vent voit s'envoler son doudou par la fenêtre. Mais cette petite fille a un grand cœur et partage son doudou avec une maman renard et son petit ou une maman chouette et son bébé. Les enfants ont applaudi Elia-Reine, réclamant de nouveaux contes. Mais il faudra attendre la prochaine séance, qui aura lieu en octobre.

La gendarmerie a contrôlé la vitesse des automobilistes



La sécurité routière est un sujet important pour les élus .

La commune a procédé à une petite piqûre de rappel concernant la vitesse dans le village. De fait, 50 km/h est la vitesse maximale autorisée sur les trois départementales qui traversent la commune, la RD 130 (route de Saint-Siméon-de-Bressieux), la RD 518 (route de La Côte-Saint-André) et la RD 519 (Le Grand Chemin). Pour toutes les autres voies, la vitesse a été abaissée à 30 km/h.

Mais certains véhicules circulent dans la commune sans respecter les limitations de vitesse. C'est pourquoi des contrôles sont régulièrement effectués par la gendarmerie, comme ce fut le cas en fin de semaine passée.

Le maire Gilles Gelas et Angélique Paradis, adjointe à la sécurité, ont pu assister à l'utilisation par les forces de l'ordre du cinémomètre acheté l'année dernière, grâce à la participation financière de nombreuses communes voisines. D'autres contrôles seront effectués de manière inopinée.

Remonter le temps... la mairie



Les Brézinois étaient venus nombreux pour visiter la nouvelle mairie, moderne mais préservant le passé.

Qu'il est agréable de pouvoir se replonger dans le passé de la commune... Alors que la nouvelle mairie du village a été inaugurée récemment – événement important puisque la dernière inauguration d'un hôtel de ville datait de 1956 – remontons le temps autour de ce bâtiment.

La loi du 14 décembre 1789 a établi les communes et les municipalités telles qu'elles sont organisées aujourd'hui, avec à leur tête un maire, élu au suffrage universel. Chaque commune devait alors obligatoirement créer un lieu pouvant accueillir le conseil municipal et les habitants. Ce lieu allait donc devenir la maison commune, la mairie ou l'hôtel de ville.

C'est en 1956, sous le mandat de Désiré Morel, que l'ancienne mairie fut construite, dans un

SAINT-SIMÉON-DE-BRESSIEUX

Arrêtés après avoir volé une voiture et une moto

D.M.

Cinq jeunes gens – quatre mineurs de 15 à 17 ans et un jeune majeur – ont été interpellés dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 août par les gendarmes à Saint-Siméon-de-Bressieux après avoir volé une voiture et une moto dans la commune voisine de Brézins.

Vers minuit et demi, une patrouille était en surveillance dans le secteur de la résidence des Peupliers, où ont lieu de fréquentes incivilités, lorsqu'un jeune homme monté sur une petite moto 50 cm³, sans casque et phare éteint, s'est approché et a été immédiatement contrôlé. Derrière lui, quatre autres jeunes gens arrivés à bord d'une Peugeot 1008, ont avancé vers le groupe sans avoir non plus identifié les militaires. Mais en voyant les gendarmes, deux d'entre eux ont pris la fuite, tandis que le motocycliste et les deux autres occupants de la Peugeot étaient interpellés.

• Rattrapés dans leur fuite

Poursuivi par un gendarme, l'un des fuyards a exhibé un objet que le militaire, dans la pénombre, a suspecté d'être une arme à feu. Il a alors fait usage de son pistolet à impulsions électriques pour neutraliser le fuyard. Le second a pu être rattrapé par un autre gendarme.

Après vérification, il est apparu que la voiture et la moto de petite cylindrée venaient d'être volées à un habitant de Brézins, une personne âgée handicapée dont le déambulateur a d'ailleurs été retrouvé non loin du domicile, sans doute après avoir été jeté par les voleurs.

Tous les cinq ont été placés en garde à vue, trois d'entre eux étant laissés libres dans l'attente de comparaître ultérieurement devant la justice. Les deux principaux suspects ont quant à eux été déférés au parquet jeudi soir 29 août. Ils ont été placés sous contrôle judiciaire avant de comparaître devant un juge des enfants. Selon un bon connaisseur du dossier, cette petite bande semait le trouble dans le secteur par des actes d'incivilités répétés.

Rando Brézins : pas de Rando folie en 2025 mais de nombreux projets



Les animateurs et animatrices des randonnées mis à l'honneur.

Avec une liste d'attente importante depuis plusieurs années, le club de randonnée se porte comme un charme.

Le club de randonnée Rando Brézins, chemins de traverses a tenu récemment son assemblée générale ordinaire, en présence de 114 adhérents, ainsi que du maire Gilles Gelas, de la quatrième adjointe Angélique Paradis et de Jean-Louis Faucher, tout premier président de Rando Brézins.

Le président Jean-Marc Peyre est revenu sur quelques événements de l'année écoulée, comme la Rando folie qui a rassemblé plus de 200 randonneurs et une trentaine de volontaires pour orchestrer cette journée. Pour autant, la manifestation n'aura pas lieu en 2025. Elle tomberait en effet trop près des Mandrinades et plusieurs adhérents participent à cette manifestation. La rando quelque peu déjantée reviendra en 2026.

Avec 130 sorties dans l'année, sans compter les séjours, le club se porte très bien. Chaque année une vingtaine de personnes sont placées sur liste d'attente, le club étant victime de son succès. Pour ce qui est des séjours, les adhérents ont pu découvrir la saison passée le Haut-Doubs, l'Aubrac, le Queyras ou encore la Haute-Loire.

Puis un sujet important a été abordé, le grillage. Il faut savoir qu'environ 30 % des sentiers de randonnée traversent des propriétés privées. Les randonneurs sont autorisés à passer car les propriétaires sont sympathiques et que tous respectent les lieux. « Il faut continuer comme ça, explique le président, car nous sommes de plus en plus nombreux à randonner. Il faut donc être encore plus respectueux de la nature. »

Une projection de photos des différentes activités a conclu la séance, avec un buffet.

À la découverte d'Aix-les-Bains



La pluie n'a pas perturbé les Brézinois.

Dimanche 22 septembre, la commission culturelle a organisé une sortie en bus à Aix-les-Bains, sur une journée, avec un programme très alléchant, entre visite guidée de la ville le matin et sortie sur le lac l'après-midi. 51 personnes ont participé à cette sortie. Ils ont pu profiter le matin de deux heures de circuit commenté par un guide, découvrant l'histoire de la station thermale, avec l'hôtel de ville qui se situe dans l'ancien château des marquis d'Aix, la construction du château remontant au XV^e siècle. Puis ils ont pris la direction du musée Faure, qui doit son existence au docteur Faure, docteur en pharmacie. Il avait constitué au début du XX^e siècle une très belle collection de tableaux et de sculptures qu'il a légué à la ville d'Aix, à sa mort en 1942, chargeant la ville d'installer un musée. Ceux qui le souhaitent ont découvert l'église Notre-Dame et visité le sublime jardin japonais, un espace vert public installé dans le jardin d'agrément du casino Grand Cercle. Ce jardin japonais a été créé en 1998 pour célébrer l'année du Japon en France. L'après-midi, ils ont passé une heure sur le plus grand lac naturel de France, avec ses berges qui sont restées sauvages. Le temps a été clément ce qui a permis à chacun de bien en profiter sans se mouiller.

Un ciné-soupe émouvant a réuni 40 personnes à la bibliothèque



La soupe de courge à consommer sans modération.

Vendredi 4 octobre, la salle de la Rencontre s'est transformée, le temps d'une soirée, en un petit restaurant charmant avec de petits lumignons sur les tables joliment décorées, à l'occasion de la soirée ciné- soupe organisée par la bibliothèque. Une soupe de courge a ainsi été servie à 40 personnes. Fromage et clémentine suivaient avant la projection du film *La chambre des merveilles* avec e Alexandra Lamy et Muriel Robin. Un film poignant qui raconte la vie d'une maman dont le fils de 12 ans se retrouve plongé dans le coma après un accident. Déterminée à le réveiller par tous les moyens, elle va faire le pari fou d'accomplir une par une les "10 choses à faire avant la fin du monde" qu'il avait inscrites dans son journal intime, pour lui montrer tout ce que la vie a de magnifique à lui offrir.

Un débat a prolongé la soirée, accompagné de café, thé ou tisane et une assiette de petits fours tout ceci dans une ambiance extrêmement conviviale et chaleureuse. Comme à chaque fois, Elia-Reine et les bénévoles de la bibliothèque se sont surpassés.

Un policier pour deux villages : un fonctionnement qui séduit



Georges German, adjoint en charge de la sécurité, Gilles Gelas, maire de Brezins, Michel Veyron, maire de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, et Terry, l'agent de police municipale.

Depuis trois ans, les communes de Brezins et Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs fonctionnent avec un policier municipal commun. Une organisation amenée à durer, puisque la convention qui la régit a été renouvelée.

Le 15 juin 2021 marquait un tournant dans la gestion de la sécurité publique à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Sous l'impulsion de son maire, Michel Veyron, la Ville avait conclu un accord novateur avec la commune voisine de Brezins, permettant la mutualisation d'un agent de police municipale. Cet accord prévoyait qu'un des agents de police consacre 50 % de son temps à chaque commune, créant ainsi un service partagé à mi-temps entre les deux collectivités.

Ce modèle de coopération, initialement conçu comme une solution pratique aux défis budgétaires et humains liés à la sécurité en zone rurale, s'est avéré un succès à bien des égards. Les élus des deux communes, tout comme les administrés, ont salué la réactivité et la présence accrue de l'agent sur le terrain. Ce service a apporté une réelle plus-value en matière de prévention, de surveillance et d'interventions locales,

tout en renforçant le sentiment de sécurité au sein des communautés concernées.

Face aux résultats encourageants, le maire de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Michel Veyron, et son homologue de Brezins, Gilles Gelas, ont signé lundi 30 septembre la reconduction de la convention de mutualisation pour une nouvelle période. Ce renouvellement confirme que cette initiative répond aux besoins grandissants de sécurité dans les petites communes, tout en offrant une flexibilité et une optimisation des ressources disponibles.

Vers une extension du système à d'autres communes

Au-delà de la simple reconduction de l'accord, les élus ont également commencé à réfléchir à de nouvelles perspectives pour ce service de police municipale mutualisée. « Le succès de cette mutualisation nous encourage à envisager des solutions de développement plus ambitieuses, notamment l'intégration de nouvelles communes voisines », a précisé Michel Veyron lors de la signature.

Les discussions et réflexions sont en cours pour

explorer les possibilités d'élargir cette coopération. L'objectif est de proposer un modèle de police municipale élargi, capable de couvrir un périmètre territorial plus vaste en intégrant d'autres petites communes. Cette perspective offrirait de nombreux avantages, notamment une mutualisation des coûts, un renforcement des équipes et une meilleure répartition des compétences sur le territoire. Cette initiative pourrait notamment permettre de mettre en place des horaires de patrouille plus flexibles, une présence continue lors des événements locaux et une coordination renforcée avec les forces de gendarmerie.

À l'heure où de nombreuses collectivités rurales cherchent des solutions pour renforcer leurs services publics avec des moyens limités, cette démarche conjointe entre Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et Brezins apparaît comme un exemple à suivre. Elle témoigne de la capacité des élus à trouver des solutions innovantes et pragmatiques aux défis contemporains. Si le modèle venait à s'étendre, il pourrait devenir un véritable exemple de gestion collaborative, inspirant d'autres territoires.

● Gabriel Berger

Messa'Ge a fêté ses dix ans



Un anniversaire pleinement réussi pour l'association.

Vendredi 4 octobre, à la salle du Tremplin, l'association Messa'Ge (métiers du social et médico-social), a fêté ses dix ans, devant de nombreux élus.

Messa'Ge, est un groupement d'employeurs des métiers du social et médico-social, présidé par Isabelle Micoud. Basée à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, l'association recrute, forme et conseille les professionnels du secteur. Yannick Neuder, député et conseiller régional, a salué l'importance de cette association, une initiative qui perdure dans le temps et qui s'est étendue sur d'autres territoires du département.

Si l'on revient dans le passé, en 2013, une étude de faisabilité est lancée, pour la création d'un groupement d'employeurs dans les domaines sanitaire, social et médico-social. En juillet 2014, l'association réunissant des employeurs des métiers du social, médico-social, sanitaire, éducatif, service et animation a été officiellement constituée, avec deux établissements fondateurs. L'activité a été lancée en 2015. En 2017, Messa'Ge obtient l'agrément "Entreprise solidaire d'utilité sociale". De nouveaux partenariats sont créés en 2020 et entraînent une croissance d'activité, ce qui a permis de passer d'un effectif d'une dizaine de salariés à une cinquantaine en 2022. Fin 2023/2024 le conseil d'administration a formalisé le projet stratégique associatif, afin de structurer l'évolution de Messa'Ge, en tenant compte des enjeux et défis du secteur social, médico-social sur le territoire de l'Isère. Ce projet incarne son engagement envers l'innovation, la collaboration, le bien-être de ses salariés et la qualité des services offerts aux adhérents.

L'agence postale communale : un service apprécié

Marianne Bois



Gilles Gelas, maire, et Fabienne Scarfo, agente administrative dédiée à l'agence postale communale.

Inaugurée le mois dernier avec la mairie, la nouvelle agence postale communale est appréciée des habitants. Intégrée dans la construction de la mairie, elle reste indépendante et elle fournit aux habitants de la commune un service de proximité.

Depuis le 1^{er} juin 2022, la commune, dans le cadre du maintien des services publics en milieu rural, a fait le choix d'assumer le fonctionnement de l'agence postale communale (appelée APC) en convention avec La Poste qui participe financièrement à son fonctionnement. En